

## SECTEUR LA TOUR DU PIN (38110)

### CHAMP DE MARS

22 places

Equipe : AN1- AN2 - AMP

Chef de service :

[Laura DREVET](#)

(04 74 83 56 19)



📍 12 Place du Champ de Mars

☎ 04 74 97 42 25

FAX 04 74 83 38 42

### ALLAGNAT

23 places

Equipe : AN1- AN2 - AMP

Chef de service :

[Laura DREVET](#)

(04 74 83 56 19)

📍 8 Bld Victor Hugo Bâtiment D

☎ 04 74 83 56 95

FAX 04 74 83 56 99



## SECTEUR ST CLAIR DE LA TOUR (38110)

### LES 2 RIVIERES

16 places

Equipe : AN1 - AN2 - AMP

Chef de service :

[Michel EMIN](#)

(04 74 83 56 24)

📍 165 chemin de Laye

☎ 04 74 97 36 92

FAX 04 74 97 48 93



### LA CLAIRIERE

16 places hébergement

Equipe : AN1- AN2 - AMP

Chef de service :

[Michel EMIN](#)

(04 74 83 56 24)

📍 165 Chemin de Laye

☎ 04 74 97 37 87

FAX 04 74 97 48 90

**afiph**  
ASSOCIATION  
FAMILIALE  
DE L'ISÈRE  
POUR PERSONNES  
HANDICAPÉES

## SECTEUR ST VICTOR DE CESSIEU (38110)

### SAJ

60 places

+ 14 places accueil à la  
journée PHV (Sur Clairière)

Equipe : AN1 - AN2 - AMP

Chef de service :

[Christine RIVOLLIER](#)

(04 74 83 56 23)

📍 : 400 A route de Doissin

☎ Samoa Tuvalu 04 37 05 08 87

☎ Kiribati Tonga 06 30 28 96 53



### FOYER

40 places

Equipes : AN1 - AN2 - AMP

Chef de service :

[Benjamin HAMEL](#)

(04 74 83 56 18)

📍 : 400 A route de Doissin

**Atlantique :**

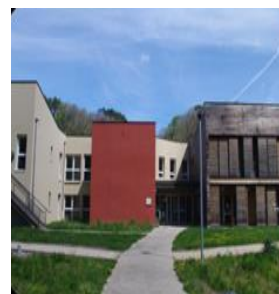
☎ 04 37 05 08 85

Fax 04 74 88 76 05

**Eurasie :**

☎ 04 37 05 08 86

Fax 04 74 18 64 41



## SECTEUR BOURGOIN JALLIEU (38300)

### SAJ

20 places

Equipe : AN1- AN2 - AMP

Chef de service :

[Christine RIVOLLIER](#)

(04 74 83 56 23)

📍 26 rue de l'Oiselet

☎ / fax 04 74 93 91 60



### FUNAS

23 places

Equipe : AN1 AN2 AMP

Chef de service :

[Stéphane PAYET LATOUR](#)

(04 74 83 56 20)

📍 66 rue du Bois de la Casse

☎ / fax 04 74 93 48 40



### PONT SAINT MICHEL

15 places

Equipe : AN1 - AMP

Chef de service :

[Stéphane PAYET LATOUR](#)

(04 74 83 56 20)

📍 L'Ourdisseur 2,

8 place René Cassin

☎ / fax 04 74 28 35 11



Les FNI comptent 130 salariés environ

Composition des équipes sur les structures :

- AN 1 = Educateur spécialisé
- AN 2 = Moniteur éducateur
- AMP = Aide médico-psychologique
- Psychomotricienne et infirmière sur le SAJ.
- Agent de service et maîtresse de maison

Cadre Légal et réglementaire :

- Loi 2002-2 rénovant l'action sociale
  - La convention collective 1966
  - Les accords de branche « sanitaire sociale et médico-social
  - Les accords d'entreprise
- ⇒ *consultables aux bureaux des FNI.*

Une permanence  
24h/24 est  
assurée par un  
chef de service  
joignable au  
06.07.15.59.20

Les instances représentatives du personnel :

Le CSE assure une permanence au local des IRP  
tous les mercredi matin (09H30-12H00)  
et les jeudi après-midi (13H30-16H00)

4 Rue des Bruyères - 38110 LA TOUR DU PIN

☎ 04 74 90 61 83

📧 [cse.fci.fni@gmail.com](mailto:cse.fci.fni@gmail.com)

GUIDE DES SERVICES DES FNI

Directrice : Hélène MORVAN

Chefs de service : Laura DREVET  
Michel EMIN  
Benjamin HAMEL  
Stéphane PAYET LATOUR  
Christine RIVOLLIER

Psychologues : Elodie FROMENTY  
Anthéa DI GIANNANTONIO  
Lisa RODRIGUEZ

Médecin : Docteur BESSE

Assistante Sociale : Laurence PHILIPPE

Secrétariat :

- Amandine VILLETON (Conseillère Technique RH)
- Sandra BLOUET (Assistante de Direction)
- Sandrine MACEDO (Secrétaire Médico-Sociale)
- Fabienne VOLO (Agent relais compta)

Economat :

- Timothée VANHOUTTE (Econome)
- Yvan BARBIER (Adjoint Econome)

Service Entretien :

- Eric OSPITAL
- Jelloul DASSA



Pour joindre les bureaux :

[AFIPH - Foyers Nord Isère](#)

📍 2 rue des Bruyères 38110 La Tour du Pin

☎ 04 74 83 56 10

📧 [fni@afiph.org](mailto:fni@afiph.org)

Du lundi au jeudi 08H30 à 12H30 et 13H30 à 17H00  
le vendredi de 08H30 à 12H30 et 13H30 à 16H30



BIENVENUE AUX

**FOYERS NORD ISERE (FNI)**

*Un des Etablissements de l'Association AFIPH: Association Familiale de l'Isère pour enfants et adultes handicapés intellectuels; association loi 1901, créée en 1961 et reconnue d'utilité publique en 1968.*

Les FNI accueillent et accompagnent dans les actes de la vie quotidienne des **adultes en situation de handicap intellectuel** ayant une notification CDAPH au sein de **foyers d'hébergement et de service d'activités de jour (SAJ)**.

*Les FNI sont financés par le Conseil Départemental de l'Isère.*

*7 foyers d'hébergement, 3 SAJ, 1 entité administrative :*

🌀 **Foyers d'hébergement :**

habitat collectif, appartements ou studios.  
Lieu qui permet l'acquisition d'autonomie matérielle et relationnelle, le maintien des acquis, l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne et le lien social.  
*Accompagnement en lever (7h-9h30), en soirée (16h-22h) et les week-ends par les équipes éducatives.*

🌀 **SAJ** : accueil en journée de personnes n'ayant plus ou pas ou pas encore l'autonomie nécessaire à une intégration en ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail). Les activités proposées favorisent l'expression, contribuent à la créativité, la motricité, l'échange, le lien social et l'ouverture vers l'extérieur.

*Ouverture de 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi.*

La prise en charge des résidents s'effectue en cohérence avec le projet d'établissement et en utilisant plusieurs outils :

- ❖ le contrat de séjour établi entre l'usager, la famille et l'établissement,
  - ❖ une évaluation des capacités du résidents après une période d'observation de 3 mois,
  - ❖ le projet personnalisé revu au moins une fois par an lors du bilan effectué avec l'équipe d'encadrement technique
    - ❖ et le CVS (conseil à la vie sociale).